

La Fédération des SCOP du BTP en « tournée ministérielle »

Depuis la mise en place du nouveau Gouvernement, le Président de la Fédération des SCOP du BTP, Jacques PETEY, assisté du Délégué Général, Olivier DIARD, a rencontré, de juillet à septembre 2012, 9 Ministres et/ou Cabinets ministériels :



Jérôme CAHUZAC Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur



Benoît HAMON : Ministre délégué chargé de l'Économie Sociale et Solidaire auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur



Cécile DUFLOT : Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement



Delphine BATHO : Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Michel SAPIN : Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social



Anne-Marie ESCOFFIER : Ministre déléguée chargée de la décentralisation auprès du Ministre de la Réforme de l'État et de la Décentralisation



François LAMY : Ministre délégué chargé de la Ville auprès du Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement



Sylvia PINEL : Ministre déléguée chargée de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme auprès du Ministre du Redressement productif



Thierry REPENTIN : Ministre délégué chargé de la Formation professionnelle auprès du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Ces rendez-vous ministériels ont visé, d'une part, à présenter la place et le rôle de la Fédération des SCOP du BTP dans l'environnement économique et institutionnel français et européen, le réseau coopératif BTP sur les territoires, les actions menées par la Fédération notamment en matière de développement durable et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et, d'autre part, à connaître les projets de chaque Ministère dans son champ de compétences.

Quatre rencontres ont constitué des temps forts : Ministères CAHUZAC, HAMON, DUFLOT et BATHO.

Lors de son entrevue avec le Ministre CAHUZAC, Ministre délégué au Budget, le Président Jacques PETEY a évoqué le relèvement du forfait social au taux de 20 % dans le projet de loi de finances rectificative pour 2012 ainsi que la réforme du régime de la Provision Pour Investissement (PPI) dont bénéficient les Coopératives.

Il a souligné que ces deux mesures risquaient de mettre fortement en péril les SCOP BTP, compte tenu du régime particulier de distribution des résultats d'une part, et de la faculté, d'autre part, dans le cadre du calcul de la participation, de constituer une PPI en franchise d'impôt. Le Ministre a prêté une écoute attentive à l'impact de ces deux réformes sur la pérennité des SCOP BTP.

Le Président PETEY a, par ailleurs, insisté auprès du Ministre sur les difficultés d'accès à la commande publique des PME en général et des SCOP BTP en particulier.

Conscient des difficultés générées pour les Coopératives et de l'aspect contraignant des règles imposées aux Maîtres d'ouvrage pour le choix de l'adjudicataire, Jérôme CAHUZAC a déclaré qu'il accueillerait favorablement toute proposition équilibrée permettant aux PME de mieux concourir sur les marchés publics.

En outre, un long échange a eu lieu sur les Offres Anormalement Basses (OAB), la concurrence déloyale, les difficultés financières des Collectivités locales et les retards de paiement. Il a assuré la Fédération de son soutien dans les démarches auprès des Ministères relevant de ces questions.

Enfin, interrogé sur le maintien de la TVA à 7%, le Ministre CAHUZAC a précisé qu'il n'y aurait pas de remise en cause de celle-ci pour les activités relatives à la réhabilitation des logements.

Auprès du Ministère HAMON en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, il a été évoqué, comme auprès du Ministre CAHUZAC, le forfait social et la PPI.

Sur ces deux points, la Fédération a été entendue. L'article 33 de la loi de finances rectificative votée prévoit que les sommes affectées à la réserve spéciale de participation conformément aux dispositions prévues par l'article L. 3323-3 du Code du travail propre aux SCOP restent soumises au taux de 8 %. L'article 13 de la loi maintient également le régime applicable aux SCOP. Celles-ci pourront donc déduire la PPI qu'elles constitueraient après la date de publication de la loi. Il en est de même pour les PPI constituées dans le cadre d'un accord de participation de groupe.

Il est à souligner que le Ministre HAMON s'est fortement investi au cours des arbitrages budgétaires auprès de ses collègues du Ministère des Finances, puis lors de l'examen et du vote auprès des deux Assemblées pour le maintien de ces deux régimes en faveur des SCOP.

Le Président PETEY a eu également un échange de vues fort intéressant sur le devenir de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que sur l'environnement concurrentiel des SCOP BTP.

Le Ministre s'est engagé à développer ce secteur et à étudier toute proposition allant dans ce sens. Le Président PETEY a évoqué, en outre, le dossier de la reprise/transformation d'entreprise du BTP en SCOP et les mesures qui pourraient faciliter ce type d'opération. Bien accueillies par le Ministre, elles pourraient s'inscrire dans le fond coopératif (500 millions d'euros) dédié à l'Economie Sociale et Solidaire de la future Banque Publique d'Investissement (BPI).

Par ailleurs, la démarche RSE initiée par la Fédération des SCOP du BTP depuis deux ans a retenu l'attention du Ministre notamment la mise en place d'un label pouvant être valorisé dans le Code des Marchés Publics. Il a assuré que les propositions communiquées au Cabinet seront accueillies, elles aussi, favorablement.

Après de Cécile DUFLOT, Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, le Président PETEY a développé quatre sujets principaux.

Le premier, relatif à la rénovation thermique des bâtiments, a été l'occasion de souligner les fortes attentes des SCOP BTP dans ce domaine et les engagements du Grenelle de l'environnement pour lesquels la Fédération des SCOP BTP a joué pleinement son rôle au sein du Comité stratégique du plan bâtiment.

Pour le second relatif à la fin du dispositif dit « SCELLIER », il a appelé à la mise en place rapide d'un nouveau dispositif incitatif à destination des particuliers.

Pour le troisième, Jacques PETEY a insisté sur la mise en place d'incitations fiscales ou d'aides pertinentes pour encourager les particuliers à investir dans la rénovation de leur logement, participant ainsi à la construction durable.

Enfin, concernant la démarche RSE de la Fédération, la Ministre a trouvé judicieux le lien entre égalité des territoires et RSE avec pour pendant l'ancrage territorial, le développement des TPE et PME, la reprise transformation en SCOP BTP...

Après de Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, la discussion a tourné essentiellement autour du devenir du Grenelle de l'environnement, de la conférence environnementale à venir et du développement durable. La démarche RSE menée par la Fédération a également suscité un vif intérêt ainsi que la création d'un label spécifique aux SCOP BTP.

Le Président PETEY a présenté au Ministre l'importance de la formation des professionnels du Bâtiment au développement durable ainsi que l'impérieuse nécessité de développer et de systématiser la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments, en les appuyant sur des technologies performantes et des solutions innovantes.

Concernant le photovoltaïque, il a souhaité que des règles claires soient mises en place pour assurer le développement de cette activité.

Les rencontres avec le Ministère du Travail, le Ministère de la Décentralisation, le Ministère de la Ville, le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme et celui de la Formation professionnelle ont permis de donner le point de vue des SCOP BTP sur les exonérations de charges des heures supplémentaires, la prévention de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail dans le BTP, le dialogue social, l'amiante, la désertification des territoires, la concurrence déloyale, l'auto-entrepreneuriat et la formation professionnelle dans la branche BTP notamment dans le cadre de la création de l'OPCA de la construction... et, bien sûr, la RSE qui a suscité, à chaque fois, un grand intérêt auprès de tous les Ministres.

Cette première phase de rencontres se traduira dans les prochaines semaines par d'autres rendez-vous avec les Cabinets des Ministères concernés pour proposer et faire avancer les idées des SCOP en général et celles du Bâtiment et des Travaux Publics en particulier.

